



## Les écoles privées à Québec (1760-1859)

Claude Galarneau, S.R.C.

Number 45, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015570ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015570ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Galarneau, C. (1990). Les écoles privées à Québec (1760-1859). *Les Cahiers des dix*, (45), 95–113. <https://doi.org/10.7202/1015570ar>

## Les écoles privées à Québec (1760-1859)

Par CLAUDE GALARNEAU S.R.C.

Le siècle qui a suivi le changement de métropole a donné naissance aux grandes institutions canadiennes, que ce soit sur le plan politique, religieux, économique ou scolaire. La population s'est pour sa part multipliée par quinze et le territoire a été entièrement défriché le long du Saint-Laurent. Si bien qu'il a fallu aller au Saguenay, dans les Cantons de l'Est et remonter jusqu'aux frontières en maints endroits pour installer les nouvelles générations qui finissent même par n'avoir d'autre issue que l'émigration. Ces développements ont façonné le paysage que l'on connaît au Québec. Les villages se sont formés par centaines, avec un noyau autour de l'Église et des paysans dispersés dans les rangs sur des dizaines de kilomètres. Des agglomérations se sont constituées et de petits centres ont émergé ici et là sans qu'aucun n'ait atteint le stade de la ville. Le Québec n'a toujours, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que les trois villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières, celle-ci comptant d'ailleurs dix fois moins d'habitants que Québec.

On comprend qu'une telle situation ait pu forger une mentalité rurale, qui a pénétré toutes les sphères dirigeantes de la société et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas étonnant que le système scolaire ait été conçu en fonction de la réalité territoriale de l'époque et que les historiens aient été amenés — bien inconsciemment — à ne penser le système scolaire que par rapport aux campagnes. Cela explique que les jugements formulés sur l'ensemble de l'éducation de 1760 à 1960 ne valent souvent que pour icelles, faussant ou occultant la situation dans les villes. Les travaux sur Montréal commen-

cent à le montrer et l'étude que nous présentons sur Québec s'inscrit dans cette démarche qui vise à mieux saisir le phénomène de l'éducation urbaine dans un pays en expansion rapide.

Après avoir rappelé brièvement le legs de la période française et les efforts imaginés pour doter d'un système scolaire la colonie devenue d'obédience anglaise, nous verrons quels établissements s'est donnée la ville sur le plan diachronique, quelles écoles, ramenées à quelques catégories, ont été créées par des particuliers de langue anglaise ou française, par des femmes et des hommes et selon les quartiers de la ville. Le second volet sera consacré à l'étude des maîtres et à la durée de leur présence, au type d'enseignement qu'ils proposaient et au nombre d'élèves, qu'ils pouvaient accueillir. Notre source essentielle vient des journaux de la ville, puisque les écoles dont nous parlerons n'ont pas laissé d'archives, contrairement aux institutions religieuses, source que nous compléterons accessoirement par les almanachs et les annuaires. Ce faisant, nous avons encore voulu nous placer dans la situation des contemporains pour mieux comprendre ce que l'habitant né natif de Québec comme l'immigrant britannique pouvait avoir à sa disposition suivant ses besoins en fait d'écoles, de lieux d'instruction pour lui et ses enfants.

Fondée en 1608, la ville ne commence vraiment à se développer qu'après 1632. À la fin du Régime français, la population atteint près de 9000 âmes. Fidèle au modèle de la métropole, le centre administratif de la colonie s'est donné des écoles: trois pour les garçons, trois pour les filles, un collège de Jésuites, un petit et un grand séminaire, dont les élèves vont suivre les cours chez les Jésuites. Il y a en plus une école royale d'hydrographie au Collège des Jésuites pour préparer des pilotes, des découvreurs et des arpenteurs. Les écoles de filles sont tenues par trois communautés religieuses différentes et celles des garçons par les Jésuites et le Séminaire, avec des maîtres laïcs. Ce sont donc des institutions religieuses, du

modèle français. On ignore, pour le moment, s'il y a eu des écoles privées, ouvertes par des maîtres laïcs ou des écrivains publics. Lors du changement d'allégeance, les Jésuites sont obligés de rentrer en France, ce qui fait disparaître leur école d'hydrographie. Le petit séminaire remplace le collège des Jésuites et le grand séminaire se charge de l'enseignement de la théologie, alors que les autres institutions reprennent comme devant. Les communautés religieuses continueront de recevoir de l'argent de la France, venant des revenus de quelques abbayes et de rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, le tout cessant avec la Révolution<sup>1</sup>.

La Grande-Bretagne fonctionne pour sa part sur le même modèle éducatif que la France catholique, en ce sens que l'éducation est laissée aux confessions religieuses, anglicane et presbytérienne pour ne nommer que les principales. L'État n'intervient que par suppléance et la première grande législation scolaire n'arrivera qu'en 1870. Au Québec, l'administration tente une première fois de créer un système scolaire en 1789-1790, sans succès, l'évêque catholique n'acceptant pas le projet d'une université mixte. En 1801, le Parlement du Bas-Canada crée l'Institution Royale, qui doit en principe assurer l'ouverture d'écoles partout où les populations le demanderont. Mais l'évêque catholique et la plupart des curés en refusent l'aide par crainte de la protestantisation et de l'anglicisation. C'est un échec. En 1824, les catholiques obtiennent la loi des écoles de Fabrique, qui ne connaît que peu de succès. La législation scolaire, votée par la Chambre d'Assemblée en 1829 et amendée en 1832, est suspendue dès 1836 lors de la crise politique. Ce n'est qu'en 1841-1846 que le système scolaire sera remis en activité de façon définitive<sup>2</sup>. Ces tentatives et ces lois n'ont pu offrir que de biens faibles résultats

1. Pour le Régime français, *L'instruction au Canada sous le Régime français (1635-1760)* de l'abbé Amédée Gosselin, paru en 1911, demeure le meilleur ouvrage.

2. Voir L.-P. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec (1600-1840)*, t. I, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971.

dans les campagnes, qui dépendaient essentiellement de pareils projets. Quant aux villes, il est temps de voir comment elles ont pu se tirer d'affaire et Québec nous retiendra dans ce travail.

Le dépouillement de la *Gazette de Québec* (1764-1859), du *Canadien* (1831-1859) et du *Journal de Québec* (1842-1859) nous a permis de connaître l'aménagement scolaire privé dans la bonne ville de Québec au cours du siècle. Écoles privées signifient pour nous qu'elles ne sont pas dues à l'initiative des institutions religieuses, évêché ou communautés, ou à celle de l'État, même si quelques-unes ont reçu l'aide des fonds publics. Nous avons relevé toutes les annonces qui concernent l'ouverture ou l'offre d'un enseignement quelconque, qui comprennent le nom des personnes, individus ou sociétés, et les autres renseignements qui s'y trouvent. Ces annonces sont le fait de particuliers, neuf fois sur dix. Après avoir terminé ce dépouillement<sup>3</sup>, nous en avons entrepris la classification et l'analyse. La première opération consistait à identifier des types d'établissements pour éviter l'anachronisme et la dispersion, étant entendu qu'il n'existe pas d'autorité politique qui contrôle l'enseignement à l'époque. Nous en sommes arrivés ainsi à distinguer quatre catégories d'écoles. La première comprend celle des maîtres et maîtresses qui dispensent l'équivalent du cours primaire: lire, écrire, compter. La seconde catégorie regroupe les écoles où les maîtres font surtout des cours sur les langues et les littératures. En troisième lieu sont réunis ceux et celles qui enseignent les arts d'agrément. Les écoles qui préparent immédiatement à la vie professionnelle et au travail forment le dernier type. Toutes catégories sur lesquelles nous reviendrons.

Il faut voir d'abord comment les écoles se sont développées au cours du siècle et par décennie, la répartition décennale

---

3. Le travail de dépouillement a été fait grâce aux subventions de la FCAC et de l'ISSH.

ayant toujours la vertu heuristique de permettre des explications plus nuancées et mieux accordées à la réalité globale.

Tableau 1. Les écoles privées à Québec: évolution décennale (1760-1859)

catégories	60-69	70-79	80-89	90-99	1800-09	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59
indéterminées			2	2	1	2	3	6	22	10
I	4	2	3	2	5	13	8	7	13	11
II	1	3	2	3	6	9	8	4	15	10
III			10	8	11	13	24	12	28	26
IV	1	1	7	4	2	7	7	14	27	23
Total	6	6	24	19	25	44	50	43	105	80

Le tableau 1 montre que le nombre total d'établissements est passé de 6 à 105 à la 9<sup>e</sup> décennie pour descendre à 80 à la dixième, c'est-à-dire qu'ils se sont multipliés par 18 et 13 respectivement. Or la population totale de la ville est passée aux mêmes années, en chiffres ronds, de 9000 en 1765 à 42 000 en 1851 et à 60 000 en 1861, donc multipliée par 5 et 7. Remarquons ici qu'il y a eu plus d'écoles que notre tableau ne l'indique, puisque plusieurs institutions et un certain nombre de maîtres et maîtresses n'ont jamais inséré d'annonces dans les journaux. Somme toute, l'augmentation des écoles et de la population suit une courbe à peu près semblable. Il reste à expliquer les temps forts et les années de plus faible poussée.

Le premier décollage se produit en 1780-1789. La population a augmenté chez les Canadiens et il y a eu l'immigration des loyalistes américains. C'est aussi le moment de la fin de la guerre de l'Indépendance américaine et l'on peut dire que les séquelles de la guerre de Sept ans se sont également atténuées. Ce qui permet aux citoyens de respirer, la conjoncture économique étant d'autre part assez bonne. La seconde vague se situe dans la décennie 1810-1819, alors que la structure économique

de la colonie change, passant des fourrures au bois, grâce au blocus napoléonien, qui oblige l'Angleterre à s'approvisionner au Canada. C'est le début d'un demi-siècle faste pour le Bas-Canada et particulièrement pour la ville de Québec. La fin des guerres de la Révolution et de l'Empire voit encore les Britanniques partir pour le Canada en grand nombre dès 1817, sans compter les militaires licenciés qui s'installent à Québec.

La décennie la plus forte, celle de 1840-1849, coïncide avec la reprise qui suit les années terribles de la crise politique, du choléra, qui a fait plus de 3000 morts à Québec et de la crise économique. Après dix années difficiles, tout reprend avec ardeur sur les plans politique, religieux, économique et culturel. Des institutions nouvelles sont mises en place comme les municipalités, le gouvernement responsable, le système scolaire, alors que l'Église catholique se réorganise, fonde des communautés religieuses et va en chercher en France. C'est encore l'envol du mouvement associatif avec les instituts canadiens et d'autres clubs et sociétés. Il n'est point surprenant que la décennie suivante connaisse une accalmie dans le nombre des écoles privées, d'autant plus que le système scolaire, voté en 1846 pour les villes de Québec et de Montréal, va connaître son premier essor après 1850 et que de nouvelles institutions naissent à Québec, comme l'Université Laval et l'École normale Laval. Ce qui laisse sans doute un peu moins de clientèles aux écoles privées.

Quant à la répartition des responsables entre les hommes et les femmes, le tableau 2 montre qu'ils comprennent majoritairement des hommes, comme on pouvait s'y attendre, quoique les femmes représentent le quart du total à quatre reprises et près du tiers à deux reprises. En ce qui concerne les groupes linguistiques — anglophone et francophone — les premiers sont bien entendu absents à la première décennie, ne comptant que des militaires et quelques marchands. Mais ils seront les plus nombreux durant le reste du siècle. Le groupe franco-

Tableau 2\*  
Responsables des écoles  
suivant le sexe

	Hommes	Femmes
1760-1769	6	
1770-1779	4	1
1780-1789	21	8
1790-1799	15	5
1800-1809	17	6
1810-1819	26	11
1820-1829	37	11
1830-1839	40	6
1840-1849	72	24
1850-1859	53	24

Tableau 3.  
Responsables des écoles  
suivant le groupe linguistique

	Anglais	Français
1760-1769	2	4
1770-1779	5	2
1780-1789	19	2
1790-1799	14	4
1800-1809	22	2
1810-1819	31	4
1820-1829	40	7
1830-1839	24	17
1840-1849	59	26
1850-1859	38	28

\* Quelques décennies ont plus d'unités que d'écoles parce qu'elles comptent plusieurs responsables.

phone n'est déjà plus qu'au dixième des 1780-1789 et ne remontera nettement qu'à partir de 1830, pour passer à plus du tiers en 1840-1849 et revenir au quart à la décennie suivante. Et pourtant la population de Québec est francophone à 58% en 1851 et à 56% en 1861. On peut expliquer en partie le phénomène de deux façons. D'une part, les Canadiens insèrent beaucoup moins d'annonces dans les journaux. Les Québécois de vieille souche sont mieux connus de la population et ils ont d'autres moyens d'atteindre la clientèle. Les Britanniques, par contre, se doivent de signaler leur présence aux nombreux compatriotes qui arrivent constamment et le journal est le meilleur moyen de le faire. D'autre part, les francophones possèdent des institutions qui remontent au Régime français, on le sait déjà, et ils en établissent d'autres comme l'école bilingue de Mgr Hubert en 1788, les quatre écoles de Mgr Plessis en 1792-1793, plus celles de Mgr Signay et des sœurs de la Congrégation et, après 1840, celles de nouvelles commu-

nautés de femmes et d'hommes, dont les Frères des écoles chrétiennes.

S'il y a eu beaucoup d'écoles, tenues par des maîtres et des maîtresses des deux groupes linguistiques, il est temps de se demander si les quartiers de la ville ont été également desservis.

Tableau 4\* Accroissement de la population de Québec  
par quartier de 1795 à 1842

Québec	1795	1805	1819	1831	1842
Haute-Ville	2813	2973	3475	4496	5017
Basse-Ville	2649	2628	3243	4963	7284
Saint-Roch	829	1497	4771	7983	10 760
Saint-Jean	1008	1764	3768	8502	8686
Total	7299	8862	15 257	27 264	31 747

\* Source: Edward H. Dahl et al., *La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans*, Musée national de l'Homme, collection Mercure, division de l'histoire, dossier no 13, Ottawa, 1975.

Il est bien connu que Québec s'est d'abord développée à la Basse-Ville et à la Haute-Ville. Le premier des deux quartiers partait de l'Anse-des-Mères sous la Citadelle, et contournait le Cap-aux-Diamants jusqu'à la rue Saint-Roch; le second qui s'étendait sur le plateau, à l'intérieur des murs, constituait la ville close. Ce n'est qu'après 1760 que les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch se peuplent, dépassant après 1810 les vieux quartiers, alors que le faubourg Saint-Louis n'aura encore que peu de population en 1860. Par le tableau 5, on peut voir que la Basse-Ville ne l'a emporté que dans la deuxième décennie, que le faubourg Saint-Roch n'apparaît au tableau qu'en 1810-1819 et les deux autres dans la décennie suivante. Le gros des effectifs demeure à la Haute-Ville durant le siècle. Et si les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean comprennent la plus forte partie de la population de la ville, ils comptent en grande

majorité les classes populaires et ouvrières, qui ne peuvent certes pas payer des cours privés à beaucoup des leurs.

Tableau 5. Répartition des écoles par quartier

	H.-V.	B.-V.	F.S.J.	F.S.L.	F.S.R.	Total
1760-69	3	2				5
1770-79	2	4				6
1780-89	14	5				19
1790-99	10	6				16
1800-09	16	5				21
1810-19	24	9			1	33
1820-29	24	3			2	29
1830-39	23	3	2	2	2	32
1840-49	66	3	3	0	5	77
1850-59	34	8	4	3	5	54

Les institutions religieuses et les sociétés d'éducation ont davantage apporté l'instruction à ces quartiers avant le système scolaire. Nos recherches sur la librairie, l'imprimerie et la presse périodique montrent que tout se passe d'abord à la Haute-Ville avant 1850<sup>4</sup>. C'est là que sont installés le Parlement, le Palais de justice, l'évêché, les vieilles communautés religieuses, l'administration militaire et l'administration municipale, la plupart des associations volontaires et des bibliothèques collectives; là aussi qu'habitent et exercent les avocats, les médecins et les hommes d'affaires.

Après cette étude du nombre des écoles privées, de leur situation par quartier, et des rapports anglophones-franco-phones, hommes-femmes, il faut s'attacher aux personnes concernées, puisque les écoles qui offrent leurs cours dans les journaux donnent le plus souvent le nom des responsables. Certains n'apparaissent qu'une fois ou dans une seule décen-

4. C. Galarneau, «La presse périodique au Québec de 1764 à 1859», M.S.R.C., 4<sup>e</sup> série, t. XXII, p. 143-166.

nie, alors que de nombreux noms reviennent dans plusieurs décennies consécutives. Ce qui signifie qu'ils étaient appréciés de la population. Dix-huit noms sont ainsi présents dans 2 décennies dont 4 femmes. D'autres enseignent avec leur mari. Miss Crofton, Mrs. Dalrymple, Mme Dessane et Miss Gibb sont les femmes qu'on retrouve dans 2 décennies alors que les Shadgett sont ensemble. Chez les hommes, mentionnons François Baillaigé, Clément Cazeau, Robert Dupont, Napoléon Aubin, T.F. Molt, John Smith, Mr. Nettle et F.C. Foy.

Cinq maîtres reviennent dans 3 décennies, soit J. Vallérand, B. Collyer (ou Cullyer), le Dr Jos. Painchaud, R.-C. Geggie et Miss Aspinall, tandis que Mrs. Graham et Antoine Rod sont là dans 4 décennies; les Thom, père et fils, Daniel Wilkie oncle et neveu, la famille Marsden sont présents dans 5 décennies et les célèbres Tanswell père, fils et petit-fils sont actifs dans 6 décennies, soit de 1778 à 1822. On aura compris que nous avons compté le nombre de décennies au cours desquelles les annonces paraissent, et non l'entière décennie chaque fois.

Ayant déjà caractérisé la présence de ces enseignants — dirait-on aujourd'hui — dans le temps et l'espace québécois, nous devons revenir aux catégories définies au point de départ pour cerner de façon plus précise les matières de leur enseignement. Remarquons d'abord qu'à partir de 1780, sauf en 1810-1819, les catégories III et IV l'emportent et qu'elles doublent les catégories I et II à partir de 1820, étant entendu que les écoles dont nous n'avons pu déterminer la catégorie pourraient modifier les résultats. L'ouverture des institutions scolaires catholiques et des sociétés d'éducation entre 1780 et 1830 d'une part et la création du système scolaire après 1840 d'autre part pourraient expliquer la différence. Cela dit, les types d'enseignement et les maîtres qui les dispensent nous éclaireront davantage.

Dans la catégorie I, Saint-Aubin, le premier maître à insérer une annonce dans la *Gazette de Québec* le 29 août 1765 dit qu'il fera le latin, le français, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe, le catéchisme et «l'art de vivre pour ce monde et l'autre». Patrick McClement enseignera l'écriture, l'arithmétique, l'anglais, la tenue des livres, les mesures et surfaces, l'arpentage et la géométrie<sup>5</sup>. Et presque tous ceux qui montrent la lecture, l'écriture et l'arithmétique — *the three r's* — enseignent aussi ce qu'un autre appelle les règles de commerce<sup>6</sup>. Ces maîtres font un peu de latin, de l'histoire et de la géographie. La catégorie II, celle d'un enseignement plus avancé, et que nous appellerons classique, comprend les langues modernes le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol; les langues anciennes: le latin, le grec et l'hébreu ainsi que les littératures correspondantes. Cette catégorie est surtout le fait des maîtres de langue anglaise, les francophones pouvant obtenir du séminaire ce type d'éducation. Nous avons réuni dans la catégorie III les maîtres et maîtresses qui enseignent les arts d'agrément, soit la danse, le dessin, la peinture, la musique, le chant, la gymnastique, la broderie, la dentellerie et autres travaux à l'aiguille. Dans une ville où habite une haute société administrative, militaire, religieuse, commerçante et de profession libérale, les arts d'agrément sont absolument nécessaires pour policer une population de diverses origines et en ascension sociale, lui donner l'urbanité et les usages du monde. On trouve d'ailleurs là toutes les écoles pour jeunes filles, qui n'ont pas encore d'autres types d'enseignement après la petite école. Les programmes des Ursulines ne comprenaient pas autre chose. Et le tableau I indique bien leur grande importance puisqu'elles fournissent le plus grand nombre d'écoles après 1780, sauf dans la décennie 1830.

La dernière catégorie regroupe les écoles qui préparent à une activité professionnelle, à un travail dans l'administration

5. *La Gazette de Québec*, 5 et 22 septembre 1765.

6. *Ibid.*, 17 janvier 1820, le maître Laurent Bédard.

ou les affaires. Et le besoin est très grand, sans l'ombre d'un doute, dans une ville capitale et portuaire, où le commerce petit, moyen et grand est le centre de l'économie. Des médecins font des cours de médecine, de chimie, de botanique et de pharmacie, tandis que des arpenteurs et d'autres maîtres enseignent les mathématiques appliquées au mesurage et à l'arpentage. Ce qui s'entend bien dans une colonie où l'économie est fondée sur le commerce du bois. Les inspecteurs et mesureurs de bois sont des hommes de première importance dans la ville où arrivent les trains de bois que les bateaux hauturiers chargent pour l'Angleterre. La tenue des livres entre dans ces cours et pour les mêmes raisons.

La navigation fluviale exige des pilotes pour assurer la circulation sur le Saint-Laurent, de Montréal à Pointe-au-Père. Si l'École d'hydrographie a disparu avec les Jésuites en 1760, deux maîtres offrent des cours de navigation dès la première décennie, Jacques Jackson et Pierre Guillard<sup>7</sup>. Il y en aura jusqu'à la fin de la période et, à la dernière décennie, le Collège nautique du Canada ouvre même ses portes le 24 juin 1853, dirigé par le professeur George T. Kingston, diplômé du collège Gonville et Caius de Cambridge. À cause des trop grandes exigences en sciences, le collège doit fermer ses portes deux ans après<sup>8</sup>. Des maîtres font des leçons de jaugeage et d'hydrographie et quelques-uns ajoutent des cours sur les «fortifications».

Si les cours de droit ont été plutôt rares et dans tous les cas très peu signalés dans les journaux, les cours de médecine ont été nombreux. La médecine comme le droit, faute d'université, se prépare chez un praticien, par un apprentissage de cinq ans, et ce, à partir de 1785 pour les étudiants en droit et de 1831 pour les étudiants en médecine. Cet apprentissage terminé, les impétrants se présentent devant un bureau d'exa-

7. Ibid., 25 août 1768, 9 novembre 1769.

8. *Le Canadien*, 6 juin 1853; voir Jean Leclerc, *L'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent, 1805-1860*, M.A., U.L., 1805-1860, 1989, XXX-233 p., p. 171-174.

minateurs appointés par l'administration publique et le gouverneur délivre ensuite le permis de pratiquer appelé commission ou licence<sup>9</sup>. Parmi les médecins exerçant à Québec, plusieurs offrent leur savoir aux étudiants, science qu'ils ont eux-mêmes acquise en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou en France après 1815. Le premier est le Dr Gill qui, en 1784, fait des cours théoriques et pratiques sur l'art de l'accouchement. Il prie les candidats de pouvoir attester de «sobriété et de tendresse»<sup>10</sup>. Le Dr François Blanchet, qui avait fait ses études à Québec avec le Dr James Fisher avant d'aller parfaire ses connaissances à New York, propose un enseignement important dès 1804<sup>11</sup>. On sait que le Dr Joseph Painchaud s'est occupé activement de l'enseignement de la médecine jusqu'en 1854. Pourtant, on ne trouve sa première annonce qu'en 1839<sup>12</sup>. Et durant les quinze années suivantes, il annonce par la voie des journaux les cours qu'il fait à l'Hôpital de la Marine, surtout en obstétrique, quelquefois seul, souvent avec d'autres médecins de Québec, tels que les Dr J. Douglas, J. Rowley, A. Jackson, C. Frémont, J. Sewell, W. Marsden, P.-M. Bardy. D'ailleurs, ce groupe fonde en 1845, l'École de Médecine de Québec, qui ne recevra ses premiers étudiants que trois ans après<sup>13</sup>; elle cédera la place à la Faculté de médecine de l'Université Laval en 1854. La plupart des fondateurs de l'École de médecine se retrouvent professeurs à la faculté. Il n'y a plus d'annonce de cours privés de médecine après cette année-là.

Les trois premières catégories ont eu des maîtres et des professeurs réputés et on se doit d'en nommer quelques-uns. Ceux du premier groupe ont malheureusement peu retenu

9. 25 George III, ch. 4, 1785; 28 George III, ch. 8 et 9, 1788; William IV, ch. 27, 1831.

10. *La Gazette de Québec*, 16 décembre 1784.

11. *Ibid.*, 13 décembre 1804, 20 novembre 1806. Il fait entre autres matières un cours de chimie en 18 leçons. Voir Jacques Bernier, «Blanchet, François», D.B.C., t. V.

12. *Le Canadien*, 24 avril 1839.

13. *Le Canadien et La Gazette de Québec*, 13 mars 1848.

l'attention des historiens et sont donc moins bien connus. Quelques-uns ont pourtant fait la classe durant de nombreuses années, comme Mrs. Graham qui, de 1788 à 1804, enseigne les travaux à l'aiguille: *plain and couloured seams and reading, also tambouring on musline and satin, embroidery and point, fringe, gamps and tassels*; comme Miss Aspinall, qui annonce en 1820 qu'elle fait *every branch of Female education* et va enseigner de 1822 à 1844. Mme Dessane commence à donner des leçons de chant en 1849, alors que son mari sera organiste à la Cathédrale et professeur de musique, tous deux exilés de la révolution de 1848<sup>14</sup>. Ils feront une longue carrière à Québec, qui a rappelé leur souvenir en inscrivant leur nom à une rue du quartier Montcalm. D'autres femmes ont enseigné longtemps, mais sans insérer d'annonces, comme celles qui tenaient le Ladies boarding Seminary ou le Quebec Ladies Seminary, dont une annonce de 1845 rappelle qu'il existe depuis 1832<sup>15</sup>. Bien des femmes de langue française ont dû faire des classes privées, mais sans annonce dans la presse. On le sait quelquefois par d'autres sources.

Chez les hommes, évidemment, plusieurs maîtres sont mieux connus, ayant suscité des études et figurant même aux dictionnaires biographiques. L'un des plus célèbres est James Tanswell, qui a enseigné durant 41 ans, de 1778 à 1819. Né dans le Dorset en 1745, il eut une école à Londres vingt ans après. On le retrouve à Halifax en 1772 où il tient une école jusqu'en 1778, année qui l'amène Québec. Il se consacre dès lors à l'éducation, œuvre à laquelle il associe son fils Thomas dès la décennie suivante et son petit-fils Stephen Joseph en 1817. Il fait des classes et des cours dans les quatre catégories: lecture, écriture, calcul, langues française, italienne, allemande, anglaise, espagnole, latine et grecque, histoire et géographie, tenue des livres, mathématiques, systèmes de Copernic et de Newton, confection des cartes et plans, naviga-

14. *Le Canadien*, 17 décembre 1849.

15. *La Gazette de Québec*, 7 juillet 1845.

tion, arpentage, mesure, architecture et fortifications. Il enseigne tout cela aux garçons et il ouvre en 1800 un pensionnat pour les filles, à qui il enseigne les arts d'agrément et les langues. Ses 36 annonces passées dans la *Gazette de Québec* montrent aussi les efforts qu'il fait pour rendre l'éducation à la portée de tous, inscrivant des cours pour les jeunes et les adultes, le jour et le soir, six jours par semaine. Il ajoute des cours gratuits le dimanche. D'ailleurs, il accepte souvent sans frais des élèves de familles peu fortunées. Il est vrai qu'il a reçu des subventions du gouverneur<sup>16</sup>.

Un grand maître britannique, Daniel Wilkie, écossais celui-là et presbytérien, arrive à Québec après avoir fait de bonnes études à la *grammar school* de Hamilton et sa théologie à l'Université de Glasgow. Il enseigne trois ans dans cette ville et vient en Amérique en 1803. La première mention de sa présence comme professeur paraît dans la *Gazette de Québec* le 10 avril 1806. Mais cette annonce précise que Messieurs Wilkie et Whitelaw continuent leur enseignement. Le 16 avril 1807, il offre des leçons de grammaire anglaise et de composition destinées à ceux qui sont dans les affaires, le matin de 6 à 7 heures. En 1812, la *Gazette* annonce une Classical and Mathematical School dirigée par Wilkie<sup>17</sup>. Alors que Tanswell s'affiche sur tous les terrains, Wilkie n'assure que les matières des catégories II et IV: les études classiques, les langues anciennes, la rhétorique et la philosophie ainsi que des cours de tenue des livres, de navigation et de mathématiques. En 1823, il prend même des pensionnaires et il continue ainsi jusqu'en 1842<sup>18</sup>, alors qu'il est nommé directeur du premier *High School* de Québec sous le titre de Rev. D. Wilkie L.D.D., Rector<sup>19</sup>. Il a encore participé à la vie intellectuelle et culturelle de Québec. Actif dans les sociétés littéraires et scientifiques,

16. Voir aussi Mary Jane Edwards, «Tanswell, James», D.B.C., t. V.

17. *La Gazette de Québec*, 17 décembre 1812.

18. *Ibid.*, 22 décembre 1823, 4 août 1828.

19. *Ibid.*, 14 décembre 1842.

il s'occupe des immigrants dans le besoin, édite un journal durant quelques années, *The Star*, s'intéresse à la colonisation, l'agriculture, au commerce et aux chemins de fer. Théologien presbytérien de tendance modérée, Daniel Wilkie est un des grands éducateurs de Québec avant 1850, avec les J.-F. Perreault, les Jérôme Demers et les Jean Holmes, pour ne citer que ceux-là. Vers 1840, Wilkie s'associe à son neveu, Daniel Wilkie, qui continue son œuvre durant une dizaine d'années<sup>20</sup>.

Chez les maîtres de langue française, moins nombreux dans les journaux, on peut citer les noms de François Baillairgé, qui enseigne le dessin avant 1800, de Charles Baillairgé, qui fait des cours d'architecture, d'arpentage, de génie civil, de mathématiques et de mécanique après 1840, de Napoléon Aubin, journaliste et inventeur, qui fait des cours de chimie et de physique avec «expériences» en 1839, de chimie à l'École de médecine en 1848. Plusieurs autres ont été d'excellents instituteurs, notamment dans le faubourg Saint-Roch, tels que Félix Juneau, Charles Dion et Antoine Légaré, qui ont fondé l'Association des instituteurs du district de Québec en 1845<sup>21</sup>. Ajoutons encore que bien des maîtres enseignent dans des institutions tout en ayant leurs cours ou classes privées.

Un grand nombre de ces établissements portent le nom d'*Academy*, de *Commercial* ou *Classical Academy*, appellations qui faisaient fureur en Europe et aux États-Unis depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs écoles acceptent des pensionnaires, surtout les écoles de filles. Les prix varient certes selon les maîtres et les types d'enseignement et, bien entendu, selon les décennies. Il n'est pas utile d'étaler ici les chiffres que l'on trouve dans les annonces, puisqu'il faudrait les comparer aux revenus et salaires des différentes catégories socioprofessionnelles et au coût de la vie. Il nous paraît plus important de voir combien d'élèves les maîtres peuvent accepter dans leurs classes. Quand cet aspect est mentionné dans les annonces, on

20. Voir James Lambert, «Wilkie, Daniel», D.B.C., t, VIII.

21. *Le Journal de Québec*, 17 mars 1848.

trouve que le nombre d'élèves qu'un maître ou une maîtresse s'engage à recevoir peut varier de 6 à 30 suivant les cours alors que les écoles de type mutuel en acceptent jusqu'à 400, comme la Quebec Free School qui en a 300 en 1815, la Société d'éducation, 400 en 1830 et l'école de garçons de J.-F. Perrault, 300 de 1830 à 1840. James Tanswell était renommé pour ne prendre que peu d'élèves dans chacune de ses classes. Daniel Wilkie en eut une bonne trentaine dans les années 1830. Les almanachs de Québec avant 1842 et les annuaires après 1844 nous fournissent d'autres renseignements. Ainsi, en 1808, J.H. Paquet reçoit 80 écoliers à la Haute-Ville, M. Parent, 70 au faubourg Saint-Jean, M. Paré, 60 au faubourg Saint-Roch. En 1810, le frère Louis en a 60 à Saint-Roch. En 1853, toujours à Saint-Roch, Mlle Gouje fait l'école à 60 élèves, Mlle Gagnon à 105, Mlle Smith à 72 filles et garçons<sup>22</sup>. Le Quebec Classical School de la Haute-Ville en compte 30 en 1840<sup>23</sup>.

Du matériel scolaire, il est peu question dans les annonces. On sait que des maîtres, tels que Tanswell et Wilkie, faisaient eux-mêmes venir leurs livres et manuels de Grande-Bretagne pour les vendre aux élèves. Les vendeurs de livres et libraires de la ville en avaient toujours en magasin.

Dès 1773, les sujets britanniques de Québec se plaignent auprès de Lord Dartmouth du manque d'écoles protestantes. Et pourtant ils viennent d'arriver<sup>24</sup>. Un demi-siècle après, l'auteur de l'annuaire de Québec, John Smith, affirme que les écoles privées et les académies sont très nombreuses et qu'elles augmentent chaque jour. À telle enseigne qu'aucun lieu en

22. Rapport du Dr P.M. Bardy, inspecteur d'école, pour l'année 1853, in Joseph Trudelle, *Les jubilés et les églises et chapelles de la ville et de la banlieue de Québec 1608-1901*, t. II, Québec, *Le Soleil*, 1904, p. 354.

23. *La Gazette de Québec*, 12 août 1840.

24. Mémoire du 31 décembre 1773, fait à Québec, publié in A. Shortt et A.G. Doughty, *Documents relatif à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*. Document parlementaire no 18, 1<sup>ère</sup> partie, p. 486; cité in J.J. Jalais, *J.F. Perrault (1753-1844) et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 66.

Amérique du Nord n'en compterait peut-être davantage et de meilleure qualité par rapport au chiffre de sa population<sup>25</sup>. Le premier texte témoigne de la volonté des Britanniques d'obtenir des écoles comme en Angleterre et de ne pas être en reste face aux catholiques de la nouvelle colonie. Le second montre que les anglophones venus au Bas-Canada sont instruits et qu'ils ont pris les moyens pour assurer l'éducation que la pratique et l'utilité sociale leur commandent. Les motivations qui poussent les Britanniques en ce sens depuis le siècle précédent sont d'ordre moral, politique et économique. L'école a reçu de la communauté le rôle de soutien aux plus démunis. Dans la société libérale anglaise, le peuple doit être en mesure de s'informer des actes de l'autorité et l'exercice du droit de vote ne saurait tolérer l'ignorance. Sur le plan économique enfin on considère que l'instruction est nécessaire pour travailler, pour occuper sa place au soleil, sans pour autant sortir le peuple de son état.

Il n'est donc pas surprenant que Québec, encore une fois la ville la plus importante par sa situation portuaire et économique, son rôle de capitale administrative, religieuse et culturelle ait inspiré un développement aussi poussé des écoles anglaises. Les Français canadiens ont suivi l'exemple pour les écoles des arts d'agrément et de formation professionnelle tout en développant leurs propres institutions. Mais le système scolaire une fois mis en place, on s'aperçoit que le nombre des écoles privées diminue. Il serait instructif de connaître le mouvement des décennies suivantes, comme de faire le même type de recherche pour la ville de Montréal depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout n'est certes pas dit sur l'éducation à Québec avant 1860. Il faudrait explorer davantage le problème de la scolarisation, de la fréquentation scolaire, entreprendre des recherches sur le coût des études et sur les émoluments payés

25. John Smith, *Quebec Directory, or Strangers Guide in the City, for 1826, ...*, Québec, T. Cary and Co, 1826, p. 53.

aux maîtres par rapport aux prix et salaires. Mais c'est une autre histoire. Il convient pour le moment de souligner le rôle acculturant de la ville de Québec comme l'ont joué les villes d'Europe depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Alors que les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient ralenti l'acculturation des masses en Europe, la Conquête et le changement d'allégeance ont retardé le développement scolaire de ce côté de l'Atlantique. Phénomène aggravé par les effets des guerres de l'Indépendance américaine et de la Révolution.

La croissance accélérée de la ville sur les plans démographique, administratif et économique après 1815 lui a donné l'impulsion nécessaire pour satisfaire ses besoins culturels, dont l'école est le premier élément et à tous les niveaux, par l'enseignement privé pour les fils de la bourgeoisie, par les écoles de charité pour le peuple, que celles-ci aient été créées par les cultes catholique et protestant ou par des sociétés d'éducation et des philanthropes.

Que nous voilà loin de l'absence d'écoles à Québec, alors que la ville en ouvre par dizaines, qu'elle foisonne d'associations volontaires, qu'elle établit des bibliothèques, des librairies et des imprimeries, publie des journaux et des magazines en grand nombre, présente des concerts et des spectacles pour le plaisir de toutes les catégories de population. Les campagnes étaient dépourvues sur le plan de la culture scripturaire, mais n'étaient pas privées de la culture populaire, de l'imaginaire oral et des techniques artisanes. L'alphabétisation se fera peu à peu, se superposera à la culture traditionnelle, sans que jamais la campagne ne puisse se comparer à la ville faute des institutions et des moyens que seule permet la concentration des populations.

